



ON NOUS PROMET DU NEUF ENCORE DU PROVISOIRE

SI EN MATIÈRE DE RÉHABILITATION DE BUREAUX OU DE BRIGADES, LA DOUANE A CERTES MENÉ CES DERNIÈRES ANNÉES DES PROJETS IMPORTANTS (NOTAMMENT GRÂCE AUX FONDS NÉGOCIÉS PAR LA CFDT ET L'INTERSYNDICALE LORS DU CONFLIT DU « PRINTEMPS DOUANIER ») IL N'EN DEMEURE PAS MOINS QUE POUR LE NEUF C'EST SOUVENT PLUTÔT LA BEREZINA.

L'illustration la plus criante de ce propos nous vient du Brexit où les nouvelles unités sont encore installées dans des préfabriqués ou locaux provisoires alors que nos collègues de la PAF tout comme les fonctionnaires britanniques occupent eux des locaux en dur, pérennes et surtout bien placés.

Cette désagréable impression « d'amateurisme immobilier » semble se prolonger avec la création de la BSI d'Orléans actée en CTSD en mai 2021 et effective à partir du 1er septembre 2023 avec l'affectation de 8 agents.

ÉPISODE 1

Après avoir annoncé une installation de la BSI dans des "modulaires", bref des Algeco de « luxe » dans la cour de la division à Fleury les Aubrais (45), puis fanfaronné sur une installation définitive dans une luxueuse et hyper moderne BSI à St Jean de Braye (45), l'administration abandonne totalement en dernière minute son projet de St Jean de Braye` ...

Il faut reconnaître que là-bas, c'était plutôt la pampa, un plateau vide avec de l'amiante et cerise sur le gâteau, plus de câbles électriques, car volés par des amateurs de cuivre. Tout était donc à faire ou à refaire !

Un projet présenté comme ambitieux qui fait finalement flop à quelques mois de l'échéance.

ÉPISODE 2

Double salto arrière, on ne va plus à St Jean de Braye mais on s'installe toujours à Fleury, dans les fameux modulaires.

Mais pour l'instant pas plus de modulaires que de beurre en broche, juste deux cerisiers qui ont été sacrifiés à la cause (toujours...) et un grand fût pour les eaux usées...

Ce n'est pas comme si les collègues arrivaient ce 1er septembre.... Il y a urgence

ÉPISODE 3

L'installation définitive de la BSI serait, aux dernières nouvelles, prévue dans les locaux amiantés du premier étage de la division à Fleury, après désamiantage des dits locaux !

« Ayez confiance, croyez en moi... », dit le serpent Kaâ en la personne des représentants de l'Administration, les collègues de la BSI affectés provisoirement dans la cour pourront cohabiter avec un chantier de désamiantage, de toute façon il y aura une bulle, un « encapsulage », et l'évacuation des déchets amiantés se ferait... par la porte donnant sur la rue et sur le parking public. Rocambolesque !!

On ne connaît pas encore l'avis de la mairie là-dessus, ni son degré d'enthousiasme ! Nous ne sommes pas non plus sûr de l'innocuité totale et définitive de la méthode retenue.

CONCLUSION (TEMPORAIRE CAR LE FEUILLETON VA CONTINUER, PARIONS-LE)

Une nouvelle fois, la douane semble incapable d'anticiper les événements et ne fait que les subir.

Une nouvelle fois, personne n'écoute les personnels ni leurs représentants, qui avaient pourtant alerté en amont sur la présence de l'amiante dans les locaux et dénoncé la précipitation de ce projet. A croire que l'on préfère se fier aux lubies de quelques-uns.

Une nouvelle fois on assiste, impuissants, au gaspillage de l'argent public.

LA CFDT DOUANE VEUT DE VRAIES RÉPONSES, ET INTERVIENDRA SUR CE DOSSIER LORS DU PROCHAIN CSA DE RÉSEAU.

Le bricolage et le provisoire ne doivent pas devenir la norme pour l'implantation de nouvelles structures.

La situation de nos collègues lors de la création de ce service mérite mieux !

RÉHABILITATION
ORLÉANS
JUILLET 2023



[FINANCES.CFDT.FR](https://finances.cfdt.fr)